



GROUPE FINANCIER AGA INC.

le régime d'assurance
collective prosanté

Signature

Répondant aux préoccupations des entreprises québécoises, la gamme de produits Signature, une exclusivité du Groupe financier AGA, vous assure :

- Une meilleure gestion de votre régime d'assurance collective par un contrôle intelligent des coûts;
- Une image d'employeur engagé, pleinement investi dans l'amélioration de la vie personnelle et professionnelle de ses employés.

UN DÉFI DE TAILLE... RELEVÉ !

Au fil des ans, les sommes allouées à la gestion d'un régime d'assurance collective ont littéralement explosé. En effet, plusieurs sondages et statistiques mettent en relief les enjeux majeurs auxquels doivent faire face les entreprises aujourd'hui, c'est-à-dire :

- Une main-d'œuvre vieillissante (les employés de 45 à 64 ans sont plus nombreux qu'auparavant)¹;
- L'augmentation des dépenses de médicaments (le nombre d'ordonnances par demandeur a augmenté de 17 % de 2003 à 2008)²;
- La hausse des absences et des invalidités.

1. ESI Canada, Conférence sur les tendances, 2009.

2. *Ibid*

LES SERVICES SPÉCIALISÉS

Signature

1 GESTION PRIVÉE

L'administration de votre régime demeure à sa plus simple expression :

- Groupe financier AGA effectue l'ensemble des avis de mouvement de personnel, le suivi des franchises et le transfert des frais paramédicaux lors d'un changement d'assureur.
- Le transfert des informations d'un assureur à l'autre se fait automatiquement grâce à un formulaire universel.
- Chaque entreprise reçoit une seule facture, et ce, même si les garanties souscrites proviennent de plusieurs assureurs.
- Une carte de paiement direct ou différé sans rétention est remise à chaque assuré pour le remboursement des sommes couvertes relatives aux médicaments prescrits et aux soins dentaires.
- Un accès permanent à la liste des franchises atteintes.
- Le respect rigoureux des limites maximales prévues au contrat.

2 PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Avec le PAE Signature, vos employés disposent de tous les outils pour mener une vie plus saine, plus heureuse et... plus productive. En tout temps, ils peuvent consulter des ressources professionnelles et confidentielles pour :

- Relever les défis qui se présentent à eux;
- Préserver leur bien-être;
- Concilier leur carrière et leur vie personnelle avec succès.

3 DMA AMÉLIORÉ (DÉCÈS ET MUTILATION PAR ACCIDENT)

La protection DMA Signature est bonifiée par une indemnité en cas de maladie grave. En effet, 2 000 \$ sont versés à l'assuré s'il survit 30 jours à un diagnostic de cancer ou d'insuffisance rénale, à un accident cérébral vasculaire ou à un infarctus.

4 PROGRAMME DE SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Axé sur la prévention en milieu de travail et la sensibilisation à l'importance de saines habitudes de vie, ce programme peut entraîner des bénéfices directs sur votre investissement : une productivité accrue, un taux d'absentéisme à la baisse et une consommation réduite de médicaments et de soins paramédicaux.

5 RAPPORTS D'EXPÉRIENCE ÉTOFFÉS


Grâce aux rapports médi-conseil trimestriels identifiant les maladies prédominantes de votre groupe, vous pouvez mieux cibler les actions de prévention et de sensibilisation qui aideront vos employés à améliorer leur santé.

La série Privilège est offerte aux entreprises défrayant plus de 50 000\$ de primes annuelles et souhaitant maintenir un régime d'assurance collective pleinement assuré.

Signature

PRIVILÈGE

SERVICES PRIVILÈGE

- Gestion privée du régime d'assurance collective
 - Programme d'aide aux employés reconnu
 - DMA amélioré
 - Rapports d'expérience étoffés
- 

La série Distinction est offerte aux entreprises défrayant plus de 50 000 \$ de primes annuelles et désirant proposer une combinaison de garanties assurées et non assurées.

Signature

DISTINCTION

SERVICES DISTINCTION

- Gestion privée du régime d'assurance collective
- Programme d'aide aux employés reconnu
- DMA amélioré
- Programme d'avantages sociaux non assurés
- Rapports d'expérience étoffés

Les avantages sociaux non assurés : une solution qui vaut son pesant d'or

En optant pour ce régime, votre entreprise devient responsable d'une partie des réclamations, c'est-à-dire qu'elle gère le risque lié aux garanties d'indemnités hebdomadaires, de santé et dentaires jusqu'à une limite préétablie. Le risque des autres garanties est réparti entre divers assureurs.

Un risque limité bien calculé

Dormez sans crainte; nos experts établissent la tarification des primes afin que vous disposiez d'un montant suffisant pour couvrir les réclamations de vos employés. Lorsque des surplus sont enregistrés, ils vous sont remis sous différentes formes.

SERVICES PRESTIGE

- Gestion privée du régime d'assurance collective
- Programme d'aide aux employés reconnu
- DMA amélioré
- Programme d'avantages sociaux non assurés
- Rapports d'expérience étoffés
- **Programme de santé et mieux-être**

Choisissez votre plan

	PRESTIGE SÉRIE 1	PRESTIGE SÉRIE 2
Type de régime	Pleinement assuré	Combinaison de couvertures assurées et non assurées*
Prime fixe	36 mois	36 mois
Ristourne versée sur les surplus, après 36 mois	Ristourne de 50 % remise à l'entreprise sous forme de chèque	Possibilité de ristourne selon les normes de chacun des assureurs

* Consultez la section Signature Distinction pour en savoir plus sur les avantages sociaux non assurés.



GROUPE FINANCIER AGA INC.

Siège social

4150, rue Sainte-Catherine Ouest, bur. 490
Westmount (Québec) H3Z 2W8
Téléphone : 514 935-5444 ou 1 800 363-6217

Québec

Édifice le Delta 1

2875, boul. Laurier, bur. 700
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone : 418 658-3188 ou 1 877 330-3357
418 683-8823 ou 1 888 683-8823

www.gfagacom